

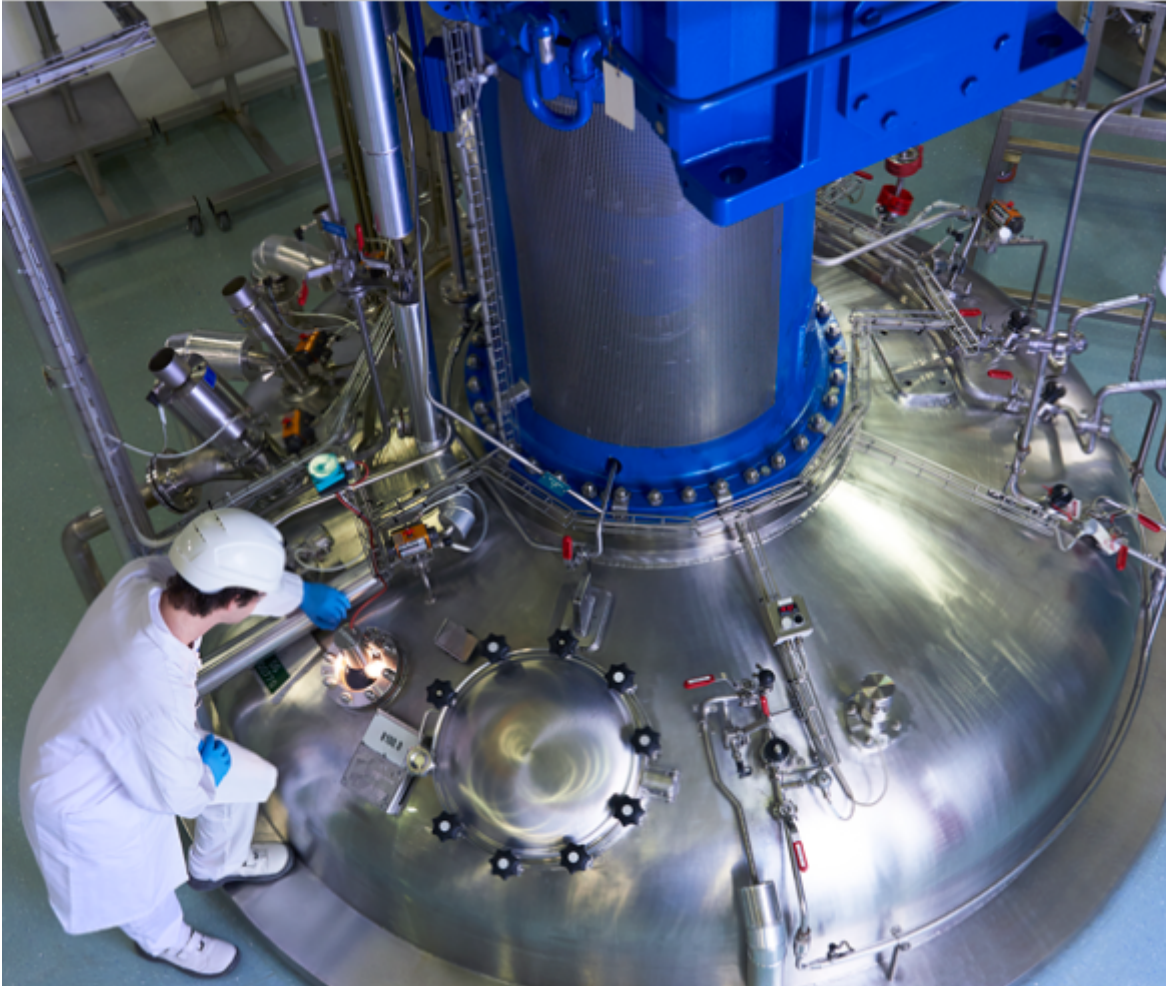
Les biosimilaires, successeurs d'un médicament biologique ^[1]

Dès que la protection par brevet d'un médicament biologique (médicament de référence) expire, le principe actif peut être produit par d'autres fabricants. Le produit successeur est appelé «biosimilaire». Les biosimilaires offrent une efficacité et une sécurité comparables à celles du médicament de référence, les exigences en matière de qualité restant les mêmes. Par rapport aux génériques qui contiennent des principes actifs chimiques et synthétiques, la fabrication des biosimilaires est beaucoup plus complexe et leur autorisation est soumise à des exigences élevées. Étant donné que la mise sur le marché d'un biosimilaire n'exige pas l'ensemble des étapes de développement, les biosimilaires peuvent être proposés à un prix plus bas que le médicament de référence. Ainsi, les biosimilaires présentent un bénéfice thérapeutique équivalent pour un coût plus avantageux d'au moins 25%. Les biosimilaires contribuent ainsi de manière substantielle aux économies du système suisse de santé publique.

Sandoz est pionnier et leader mondial dans le domaine des biosimilaires.

Retrouvez de plus amples informations sur les biosimilaires et leur fabrication:

- [Les biosimilaires, des médicaments de potentiel](#) ^[2](vidéo en allemand), Santémedia, août 2020
- Informations sur Biosimilar.ch, la communauté de travail Biosimilar.ch pour la promotion des biosimilaires en Suisse sous l'égide d'Intergenerika: [biosimilar.ch](https://www.biosimilar.ch) ^[3]
- [Sandoz biosimilaires](#) ^[4] (Anglais)



Source URL: <https://www.sandoz-pharmaceuticals.ch/fr/biopharmaceutiques>

Links

- [1] <https://www.sandoz-pharmaceuticals.ch/fr/biopharmaceutiques>
- [2] <https://www.santemedica.ch/biosimilars-medikamente-mit-potenzial/>
- [3] <https://biosimilar.ch/fr/>
- [4] <https://www.sandoz.com/our-work/biopharmaceuticals>